

GT : « Qualité de l'air dans les avions »

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif d'experts compétents et indépendants dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

■ **Contexte de l'expertise :**

La qualité de l'air dans les cabines d'avions et sa contamination par des émanations issues de fuites d'huiles moteurs fait l'objet d'une attention croissante avec la publication de rapports ou recommandations institutionnels sur le sujet. Le terme anglais « fume event » est utilisé pour qualifier des incidents causés par des émanations provenant du système de conditionnement de l'air dans les cabines des avions. Sur le terrain, des effets sur la santé de personnels navigants sont rapportés, conduisant, pour certains, à la perte de leur aptitude médicale. Plusieurs études, ainsi que des syndicats, mentionnent le syndrome aérotoxique qui fait référence à un ensemble de symptômes observés chez le personnel navigant.

En France, la confédération française démocratique du travail (CFDT) avec l'appui du Syndicat des pilotes de ligne (SPL), du Syndicat national des personnels navigants (SNPNC), du syndicat national des pilotes de ligne (SNPL) et de l'association des victimes du syndrome aérotoxique (AVSA) ont adressé en 2019 une saisine à l'Anses demandant de compléter les études existantes afin d'obtenir des explications scientifiques sur les effets constatés aussi bien à l'occasion d'épisodes de contamination aigus ou sur un plus long terme.

Dans ce contexte, l'Anses propose d'apporter une expertise scientifique indépendante pour faire un état des connaissances sur les questions relatives à la qualité de l'air dans les cabines d'avion et les conséquences sur la santé de personnels navigants, ainsi qu'un état des lieux des recommandations institutionnelles existantes sur les moyens d'action ou de prévention en vol.

■ **Rôle et missions :**

Afin de répondre à ces questions, un groupe de travail (GT) « Qualité de l'air dans les avions » sera créé et rattaché au Comité d'experts spécialisé (CES) « Evaluation des risques liés aux milieux aériens ».

Les missions confiées aux membres du GT seront :

- d'affiner les objectifs et le périmètre des travaux ;
- de participer à la construction de la démarche des travaux d'expertise et aux choix des méthodes à mettre en œuvre ;
- de contribuer à l'analyse des données scientifiques disponibles ;
- de contribuer à la rédaction de certaines parties du rapport d'expertise ;
- d'effectuer des relectures critiques du rapport d'expertise et de ses différentes parties ;
- de rapporter les travaux du GT auprès du CES « Evaluation des risques liés aux milieux aériens ».

La durée prévisionnelle des travaux est de 18 mois à compter de la 1^{ère} réunion du GT. La finalisation des travaux du GT est prévue pour le premier semestre 2022. Le GT se réunira en séance plénière avec une fréquence moyenne d'une réunion toutes les 6 à 8 semaines.

Les experts sont nommés à titre personnel, *intuitu personae*, pour la durée du GT sur décision du directeur général.

■ **Composition** :

Le groupe de travail sera composé d'une dizaine d'experts. Par cet appel à candidatures, l'Anses recherche des experts dont les compétences relèvent des domaines suivants :

- Aérosols
- Epidémiologie
- Evaluation des risques sanitaires
- Expologie
- Ingénierie aéraulique
- Ingénierie aéronautique (système de ventilation)
- Médecine clinique (neurologie, pneumologie...)
- Médecine en santé travail
- Métrologie du milieu aérien
- Physicochimie des particules
- Pollution atmosphérique
- Pollution de l'air intérieur
- Qualité de l'air
- Toxicologie humaine (respiratoire, cardiovasculaire, neurologique...)